

## Convention entre cité scolaire de Nogaro et base aérienne de Mont-de-Marsan

Des classes de défense pour créer des échanges Armée-Nation



Convention entre cité scolaire de Nogaro et base aérienne de Mont-de-Marsan

Jean-Pierre Fournier, proviseur de la cité scolaire d'Artagnan et Lionel Granier, proviseur adjoint, se sont rendus le 2 mai à la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan en compagnie des élèves d'une classe de première. Il s'agissait de signer une convention entre le lycée polyvalent d'Artagnan et la base de Mont-de-Marsan et d'entrer immédiatement dans le concret en commençant à montrer aux élèves les métiers de la maintenance aéronautique sur des avions de combat Rafale (1).

En quoi consistent ces échanges

Une classe de défense et de sécurité globale (CDSG) est créée. Les élèves visitent une fois par an l'unité concernée par la convention (l'escadron de soutien technique aéronautique) ; ils sont en correspondance électronique régulière avec l'unité, y compris quand celle-ci est en opérations ; enfin, le lycée reçoit « épisodiquement » des membres de l'unité qui les informent sur divers aspects de l'activité de l'unité.

Les textes insistent sur le fait qu'il ne s'agit « ni de faire un pré-recrutement pour les Armées, ni de militariser l'enseignement ». Mais de créer un partenariat visant à donner du sens aux enseignements, en suscitant intérêt et motivation, en vue de faciliter l'apprentissage (2).

Il y a maintenant 5 CDSG dans le Gers (3). C'est le délégué militaire du Gers, le lieutenant-colonel Flourette, qui est à l'origine de cette CDSG de Nogaro avec Jean-Pierre Fournier et Lionel Granier. Le colonel Mollard, commandant la base et le lieutenant-colonel Barillère, commandant l'escadron de maintenance technique aéronautique (ESTA) ont signé avec la direction du lycée une convention valable 1 an renouvelable par tacite reconduction. De plus, Lionel Gellée, professeur d'économie, est le référent « défense » de la cité scolaire.

Une visite et des explications

Les élèves ont pu demander toutes les explications sur le Rafale et les filles n'étaient pas les moins intéressées. Des mécaniciens, ainsi qu'un pilote commandant un escadron de combat, le lieutenant-colonel Malard, ont répondu à leurs questions pendant plusieurs heures. Les jeunes se sont très bien tenus : les officiers leur avaient expliqué qu'il ne fallait toucher à rien sur les avions qu'on leur présentait. De temps en temps, le décollage d'un Rafale déchirait l'air...et les oreilles.

(1) Cette démarche découle d'une convention cadre signée le 8 mars 2011 entre les ministères de la défense et de l'éducation nationale. (2) Les activités de l'unité et les actions menées en commun peuvent ainsi être utilisées pour développer des compétences du « socle commun de connaissances et de compétences » que sont la maîtrise de la langue française et des moyens d'information et de communication, au travers de l'échange de courriels et la préparation de productions scolaires ; l'autonomie et initiative, par la préparation des visites, le choix des sujets abordés, l'intervention lors de questions ; les compétences sociales et civiques, par la mise en contact avec un cadre qui impose le respect par l'exemple ; des éléments de mathématiques (calcul d'une durée de traversée, ou des paramètres d'un ravitaillement en mer), de culture scientifique technologique, par la présentation de certaines fonctionnalités des matériels utilisés etc. (3) Le lycée Bossuet de Condom avec le 48e régiment de transmissions d'Agen, le collège Louise-Michel de L'Isle-Jourdain avec le 31e régiment du génie de Castelsarrasin ; le collège Val d'Adour de Riscle avec le 5e régiment d'hélicoptères de combat de Pau ; le lycée des métiers de l'industrie Clément-Ader de Samatan avec avec le 4e régiment du matériel de Muret.



Accueil des Nogaroliens par les officiers



Les têtes se tournent : un Rafale décolle...



Le lieutenant-colonel Flourette, le colonel Mollard et Jean-Pierre Fournier



La signature de la convention se prépare



Signature solennelle



Gros plan sur les signataires et...



...Congratulations



Le Rafale fait partie de l'escadron qui porte les traditions du Régiment Normandie-Niemen



Le mécano (visage flouté volontairement) donne des explications



Le lieutenant-colonel commandant l'Esta donne des explications



Le lieutenant-colonel pilote donne des explications



Jean-Pierre Fournier jette un œil au tableau de bord





Un intérêt marqué

**CONVENTION DE PARTENARIAT**

**Lycée polyvalent d'Artagnan**  
27 avenue des Pyrénées  
32 110 NOGARO

**ESTA 15.030**  
Escadron de Soutien Technique Aéronautique

  
**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE**

  
**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Entre les soussignés :

- Le Colonel Franck Mollard, Commandant la Base aérienne 118 et la Base de Défense de Mont de Marsan
- Mr Jean-Pierre FOURNIER, proviseur du lycée polyvalent d'Artagnan de Nogaro

**PREAMBULE**

Soucieux de développer en commun des partenariats favorisant l'égalité des chances, conformément à la convention cadre signée le 8 mars 2011 entre les ministères en charge de l'éducation nationale et de la Défense, tout en contribuant au rayonnement des missions de l'Armée de l'air, les deux organismes ci-dessus concluent la présente convention qui a pour objet de formaliser les relations entre les deux partenaires, en définissant les engagements respectifs des deux parties durant une année scolaire.

En-tête de la convention

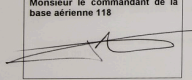
**DUREE ET RESILIATION DE LA CONVENTION**

La présente convention de partenariat prend effet à la date de sa signature. Elle est conclue pour une période d'1 an avec tacite reconduction. Les deux parties pourront néanmoins, par accord mutuel, mettre fin au projet.

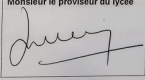
**SIGNATURES**

Le 2/05/2016

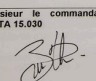
Monsieur le commandant de la base aérienne 118



Monsieur le proviseur du lycée



Monsieur le commandant de l'ESTA 15.030



Signatures au bas de la convention